

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 51 (2004)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Le temps de l'attente...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Protection de la population: c'est parti...

Janvier 2005 marquera le premier anniversaire de la mise en vigueur de la Loi fédérale sur la Protection de la population et de celle de la Protection civile. Il ne s'agit pas, ici, de tirer un quelconque bilan. Il est bien trop tôt pour cela.

Pourtant, les principaux écueils de la mise en place concrète du concept ne tiennent pas dans les lois et autres règlements d'application cantonaux. Même si cela a demandé, et représente encore, un énorme travail législatif, avec les concessions inévitables dans une démocratie. Et puis, tout à fait entre nous, c'est le prix à payer pour une «liberté» cantonale retrouvée. Non, les difficultés se situent dans la capacité, pour les uns et les autres, de passer au-delà des querelles de chapelles, voire des habitudes, pour entamer une authentique collaboration. Il en va de l'efficacité du concept.

En effet, cela devient une affaire «d'hommes». De citoyenneté même. Et dans ce domaine, lois et règlements, si bien ficelés soient-ils, ne suffiront pas pour que la «sécurité par la coopération» devienne une réalité. Aujourd'hui, tous les partenaires sont confrontés aux mêmes difficultés: le manque de moyen(s) – *il appartient d'ailleurs à chacun de mettre dans le mot «moyen» ce qui lui convient.* Alors une question taraude notre esprit: à l'heure du bilan, par exemple dans cinq ans, que restera-t-il des partenaires, du fond de l'idée qui consistait à mettre en pratique *l'union fait la force*? C'est pourquoi nous avons utilisé tout à l'heure le mot de «citoyenneté». A lui seul, ce mot contient et résume l'esprit d'un fédéralisme responsable.

Noël sonne déjà à la porte. Alors, à titre personnel, je ne peux que souhaiter que vos «bottes» soient pleines d'amitié et de fraternité. Bonne année à toutes et à tous! Une dernière citation pour accompagner la route de 2005: «Autant l'union fait la force, autant la discorde expose à une prompté défaite.»

(Extrait des Fables d'Esope)

RM
René Mathey

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION VALAISANNE DE L'USPC

Le temps de l'attente...

C'est Collombey-Muraz qui a reçu la bonne trentaine de délégués de la section valaisanne pour son assemblée annuelle. C'était l'occasion de faire le point sur l'avancement de la réforme dans le Vieux-Pays. Pour sa partie culturelle, l'assemblée statutaire a été précédée d'une intéressante visite de la raffinerie Tamoil suivie par plus de vingt participants.

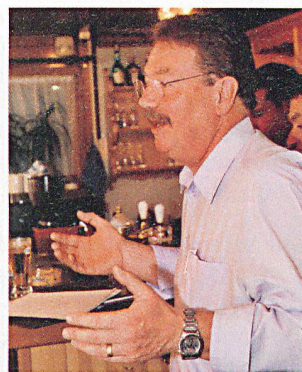
RENÉ MATHEY

Daniel Delaloye, président de la Commission du feu et protection civile et Daniel Pittet, commandant de l'OPC du Haut-Lac ont, tour à tour, présenté leurs salutations. Pour Daniel Delaloye, un petit rappel de l'histoire s'impose, ne serait-ce que pour bien comprendre la culture et le dynamisme de cette région du Chablais valaisan fort peu connue. D'autant qu'avec l'ouverture de l'A9, on ne fait que la traverser... dont acte. Si Collombey-Muraz abrite 6200 habitants, la commune politique de ce district de Monthey est constituée par cinq villages: Collombey (2690 hab.), Muraz (2246 hab.), Collombey-le-Grand (389 hab.), lieu où se situe la raffinerie, les Neyres (300 hab.) et Illarsaz (575 hab.).

Ainsi que le rappelle l'histoire (disponible sur le site Internet de la commune): «En descendant le cours du Rhône, après le défilé de St-Maurice, la plaine s'étire largement pour former sur sa rive gauche le Chablais valaisan comportant le district de Monthey. Collombey-Muraz est l'une des neuf communes formant ce district. La naissance de la commune remonte à l'aube des temps. Sa configuration géographique et politique en tant que commune autonome date du partage de la châtellenie de Monthey en 1787, soit un peu plus de 200 ans. La commune, formée des villages de Collombey, Muraz, Collombey-le-Grand, Illarsaz et les Neyres, s'étend sur 3080 hectares, dont 1350 sont cultivables, 1300 représentant la forêt. Par sa superficie de plaine, elle est l'une des plus importantes du Valais. Son passé préhistorique fait état de la présence de blocs erratiques tels que la Pierre à Dzo (300 m³), la Pierre à Muguet (1000 m³) et le Bloc Studer (500 m³). Des vestiges très anciens font penser que le site archéologique de Châble-Croix, remontant entre 6880 et 6330 avant Jésus-Christ, est le plus ancien du Valais. Avec l'implantation de la première raffinerie de pétrole en Suisse en 1960, un essor industriel conséquent a été enregistré.»

Autre fait intéressant, que beaucoup ignorent: Dans le passé, un important trafic de marchandises passait par la Porte du Scex. Au Moyen Age, le Rhône n'était pas endigué et le transport par le Simplon était difficile, ce qui avait pour conséquence de faire monter le prix des marchandises. Gaspard-Jodok Stockalper, un Valaisan de génie, qui avait obtenu le monopole du sel en Valais pour une période 30 ans à partir de 1648, fit

Daniel Pittet, commandant de l'OPC Haut-Lac.



PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

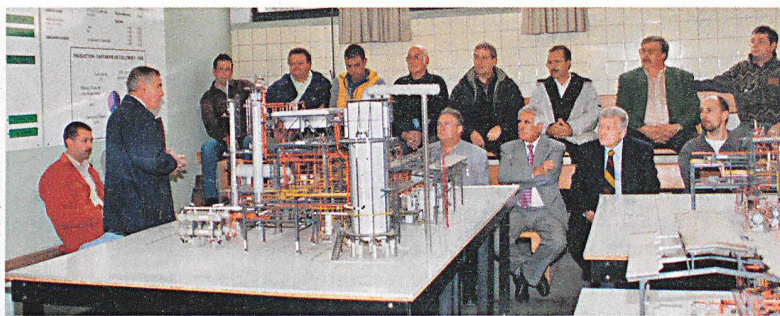
construire le canal. Après avoir convaincu la Diète d'ouvrir un canal navigable de Vouvry à Collombey, ce qui allait lui permettre d'abaisser d'un tiers le prix du sel, Gaspard-Jodok Stockalper, le 17 juin 1651, a chargé le Banneret Jean Devantéry, de Monthey, de commencer le travail. Ouvert le 10 juin 1659, le canal qui devait aller jusqu'à Port-Valais s'arrêta juste après Vouvry, les inondations du Rhône étant trop fréquentes et rendant l'entreprise difficile. Les travaux avaient coûté 17 000 francs, outre l'achat des terrains et le matériel nécessaire à la construction. Le 22 avril 1879, le canal Stockalper fut achevé jusqu'au lac. S'étendant sur une longueur d'environ 15 km, le canal fut non seulement un ouvrage important précédant de deux siècles l'assainissement de la plaine, mais également un élément de progrès.

L'OPC du Haut-Lac

C'est Daniel Pittet qui s'est chargé de présenter son organisation. D'abord, cet OPC regroupe les communes de Collombey-Muraz, Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph. Ce qui représente un bassin de population de 15 000 habitants.

Pour répondre à ses différentes missions, la protection civile dispose actuellement de 500 personnes astreintes, dont 154 sont actives. Comme on le sait, les dangers sont multiples, puisqu'ils vont de ceux liés à la raffinerie toute proche, aux inondations (périodiques) de la plaine du Rhône en passant par ceux représentés par les glissements de terrain et autres avalanches des régions de montagne toutes proches. Mais pour Daniel Pittet, si le concept de protection de la population est bien connu, ce sont ces incidences précises sur son organisation qui sont encore dans le flou. Si une commission travaille à

Robert Lecoultré expose les opérations complexes de raffinage du pétrole brut.



la régionalisation, elle attend encore la Loi d'application et les ordonnances. Il est aussi beaucoup question de la correction du Rhône. C'est un problème difficile, complexe et probablement coûteux. La PCi est intégrée à une commission ad hoc, qui malheureusement n'a pas encore tenu séance!

Une assemblée rondement menée

Dans son rapport, présidentiel, Dominique Gaillard a voulu mettre l'accent sur la «popularité» de la protection civile dans le canton. Il en veut pour preuve l'engagement de plus de 200 volontaires pour assurer la sécurité du public lors du récent Rallye du Valais. A cette occasion, plusieurs OPC locaux ont engagés des moyens, des hommes et des finances, même si pour l'essentiel le Service cantonal a assumé les frais et la formation. Pour Dominique Gaillard on ne peut qu'encourager les OPC à participer à de telles manifestations et, surtout, à promouvoir cette notion de sécurité auprès des autorités politiques. Après tout, c'est une des missions de la PCi et de ses partenaires.

Pour le surplus, même si l'on constate une diminution de fait des membres, la situation financière de l'association est saine. Elle présente même un bénéfice de 922 francs.

Le(s) message(s) du canton

Pour Michel Karlen, le Vieux-Pays a toujours privilégié le dialogue entre les partenaires. Ce qui explique que la mise en place de la réforme dans le terrain demandera de 3 à 5 ans. Même si l'on sèche un peu sur les futures lois cantonales et les ordonnances, dans lesquelles d'ailleurs les futures répartitions financières ne constituent pas un mince problème, les choses avancent avec l'aide d'une commission dans laquelle la PCi est partie prenante. En fait, on peut raisonnablement

prévoir un décret pour le 1^{er} janvier 2006. Parmi les points difficiles, il convient de citer le problème du matériel. Mais, surtout, toute la problématique de l'instruction. Et Michel Karlen de conclure: «Se former, s'exercer, c'est bien; c'est même primordial, mais comment fixer des limites dans les missions d'intérêt public?»

La raffinerie de Collombey

C'est sous l'expertise direction de Robert Lecoultré qu'une bonne vingtaine de membres ont visité la raffinerie de Collombey, l'une des deux raffineries suisses, propriété de Tamoil SA (l'autre étant celle de Cressier NE, propriété de Petroplus Refining Cressier SA). Elle est située à l'extrémité Est du lac Léman, à environ 100 km de Genève. Le Rhône la partage en deux parties: les unités de raffinage et de production d'énergie sont situées sur un terrain de 85 hectares, sur le territoire de la commune de Collombey, dans le canton du Valais, alors que la gare de chargement s'étend sur une parcelle de 50 hectares sur la commune d'Aigle, dans le canton de Vaud, où se trouvent les liaisons avec l'autoroute et la ligne ferroviaire du Simplon.

La production actuelle est d'environ 2,2 millions de tonnes par an de produits pétroliers provenant de bruts amenés à Collombey depuis le port de Gênes, en Italie, par un pipeline de 340 km de long, traversant les Alpes par le tunnel du Grand-Saint-Bernard. Les produits livrés par la raffinerie sont l'essence sans plomb, le carburant Diesel, l'huile de chauffage légère, le jet-fuel, l'huile combustible industrielle et le gaz liquide (butane, propane). De plus, la raffinerie fournit environ 22 MW au réseau électrique urbain. La production de la raffinerie correspond à environ 19% de la consommation de la Suisse en produits pétroliers. □

Données et événements

JM. Lors de sa séance du 24 novembre 2004, la Conférence des présidents (CP) de l'Union suisse pour la protection civile a fixé les dates pour l'année 2005 comme il suit:

Assemblée des délégués

Samedi, le 28 mai à Bâle, organisée par l'Association pour la protection de la population de Bâle. Le secrétaire central de l'USPC a informé la CP de l'état des préparatifs que la section a déjà effectués en collaboration avec le secrétariat central de l'association bâloise.

Séminaire d'automne

Ce séminaire traditionnel de formation permanente se déroulera le 12 novembre, comme de coutume, au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg BE. Le thème prévu est «Information/communication».

Séances

Conférence des présidents:

le 23 novembre, l'après-midi, à Berne

Comité de gestion:

le 30 mars, le 18 mai (à confirmer), le 29 juin, le 31 août et le 23 novembre, le matin à Berne.

action

Les délais de rédaction de notre revue de la protection civile, de la protection de la population et de la protection des biens culturels sont les suivants:

N° 1	5 janvier
N° 2	18 février
N° 3	11 avril
N° 4	13 juin
N° 5	20 juillet
N° 6	9 septembre
N° 7	24 octobre

Cette année aussi, vos textes seront les bienvenus! Veuillez nous les faire parvenir soit par e-mail (szsv-uspc@bluewin.ch), par fax (031 382 21 02) ou par la poste (rédaction action, case postale 8272, 3001 Berne). Merci d'avance de votre collaboration!

A nos sections

Veuillez penser à annoncer immédiatement et par écrit, au secrétariat de l'USPC, les mutations telles que les admissions, les démissions et les changements d'adresse des membres de votre association cantonale. Vous pourrez ainsi éviter des différences inutiles et avant tout coûteuses, car le nombre des membres de votre section inscrits auprès de la maison Vogt-Schild/Habegger sera déterminant pour la facturation. Merci! □

AD 2005 de l'USPC

JM. Sur invitation de l'Association de la protection de la population du canton de Bâle-Ville, la 51^e Assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection civile aura lieu le 28 mai 2005 à Bâle (partie statutaire), en Alsace (repas de midi) et à Lörrach (visite du Technisches Hilfswerk).

Veuillez retenir cette date aujourd'hui déjà. Il vaut la peine de participer à notre AD! □